Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260506-05052026_10-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de BROÖNS

Délibération du Conseil Municipal

Mardi 05 mai 2026

Le mardi cinq mai deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Broöns, régulièrement convoqué, a tenu séance à la Mairie de Broöns, Département des Côtes d'Armor.

Présents : M. Quentin RENAULT, M. Ronan KERRIEN, Mme Valérie SIMON BOTREL, M. Pierre RAMARÉ, Mme Gwenola BERHAULT, M. Patrice HIREL, Mme Céline ENGEL, Mme Martine BARBÉ, M. Laurent COTTAIN, M. Claude ERMEL, M. Fabrice GAUTHIER, Mme Christelle HAGUET, Mme Annie GUILLARD, Mme Mélinda LEBAS, M. Francis LORCY, M. Nicolas MAGNAN, M. Pascal MIRIEL, Mme Alicia PILORGET, M. Patrick RODIER, Mme Sophie VILSALMON.

Absents : Mme Valérie BRIEUC (pouvoir à Mme Valérie SIMON BOTREL), M. Florian GAULTIER (pouvoir à M. Ronan KERRIEN), Mme Nathalie MAUDEZ (pouvoir à Mme Alicia PILORGET),

M. Quentin RENAULT, Maire, préside la séance.

Mme Christelle HAGUET est élue secrétaire de séance.

05/05/26 – 10 – Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Un agent des services techniques est actuellement en disponibilité depuis le 28 janvier 2025. Il occupe un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet qui est pour l'instant vacant au tableau des effectifs.

Il a été remplacé par un contractuel du 3 juin au 30 novembre 2025, avec un profil plutôt axé sur l'entretien des bâtiments.

Afin de renforcer les services techniques, notamment concernant la gestion des espaces verts, la collectivité souhaite recruter un nouvel agent. Pour procéder au recrutement de cet agent qui arriverait dans la collectivité au 1er juin 2026, il est proposé de créer un nouveau poste au tableau des effectifs.

Monsieur le Maire indique que le responsable des services techniques a principalement exprimé un besoin renforcé concernant la gestion des espaces verts, notamment afin d'améliorer l'embellissement de la commune et d'adapter les pratiques d'entretien à l'évolution des conditions climatiques.

Dans ce contexte, il précise qu'il a été fait le choix d'externaliser certains travaux d'entretien des bâtiments, et plus particulièrement les interventions en électricité. Ce choix s'explique par

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260506-05052026_10-DE

la disponibilité, au sein des entreprises spécialisées, de compétences techniques plus adaptées aux problématiques rencontrées.

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence et de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe (catégorie C) à temps complet avec une durée hebdomadaire de service de 35h.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- **DÉCIDE** de modifier le tableau des effectifs et de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe (catégorie C) à temps complet avec une durée hebdomadaire de service de 35h.

Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

BROÖNS, le 06/05/2026

Le Maire,
M. Quentin RENAULT

MAIRIE DE BROONS

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212200208-20260506-05052026_10-DE

Délibération du Conseil Municipal du 06 mai 2026

	DHS	Autorisés	Pourvus
Agents titulaires		28	22
Directeur Général des Services	35	1	1
Attaché territorial	35	1	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	35	2	1
Adjoint admin Ppal 1ère classe	35	2	2
Adjoint administratif	35	1	1
Technicien	35	1	0
Agent de maîtrise Principal	35	2	2
Agent de maîtrise Principal	29,32	1	1
Adjoint technique Ppal de 1ère Classe	35	1	1
Adjoint technique Ppal de 2ème Classe	35	2	1
Adjoint technique	35	4	4
Adjoint technique	15	1	0
Adjoint technique	28,15	1	1
Adjoint technique	35	1	1
Adjoint technique	17,15	1	1
ATSEM Ppal 1ère classe	28,75	1	1
ATSEM Ppal 2ème classe	28	1	1
Animateur	29,50	1	0
Adjoint d'animation Ppal 1ère classe	13.75	1	1
Adjoint d'animation Ppal 2ème classe	28,00	1	1
Adjoint d'animation	28,00	1	1
Agents non titulaires :		**6**	6
Dont agents administratifs :		**1**	
Adjoint administratif CDI	35	1	1
Dont agents techniques :		***3***	
Adjoint technique	9,15	1	1
Adjoint technique	14	1	1
Adjoint technique	35	1	1
Dont agents animation :		***3***	
Animatrice	29,50	1	1
Agent animation	24	1	1
Total général		**34**	**28**